



## CONDITIONS GENERALES DE RÉSERVATION ET DE VENTE

### I - RESERVATION

La réservation deviendra définitive après l'accord du camping, après réception de l'acompte et du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

La réservation est nominative et ne peut pas être cédée, ni sous louée sans l'autorisation de la direction.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Le règlement du solde de votre séjour, comprenant la taxe de séjour, se fait par chèque, CB ou chèques vacances. Le solde VOUS SERA DEMANDE 30 JOURS AVANT VOTRE ARRIVÉE, une facture vous sera fournie sur demande le jour de votre arrivée.

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne (+ de 18 ans) et par jour et est variable en fonction des destinations. **Le tarif variable peut être automatiquement majoré des éventuelles taxes additionnelles applicables.** Elle est à acquitter lors du solde de votre séjour. Son montant est de 0.86€ par personne et par jour en 2026.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieurs à la capacité de l'hébergement loué. Si le nombre de personnes est différent que celui défini dans votre réservation, le camping devra en être informé le jour de votre arrivée.

Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet et se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe ou qui chercherait à le détourner.

Le client peut se munir d'une « Garantie Annulation » (facultatif). Elle doit être souscrite et réglée au moment de la réservation, ce qui permet, dans la plupart des cas de récupérer une partie ou la totalité des sommes versées, ou encore dues. Elle est proposée à 4.5% du séjour avec MEETCH.

Deux cautions vous seront demandées à votre arrivée (par chèque ou empreinte bancaire) :

- une de 300€ pour le matériel,
- une de 80€ pour le ménage.

Celles-ci vous seront restituées dans les 48h après votre départ si inventaire et état des lieux satisfaisants.

### II - ARRIVEE TARDIVE, DEPART ANTICIPE

En cas d'arrivée retardée, le campeur doit obligatoirement en informer le camping le plus tôt possible. Sans nouvelles du client, nous gardons un emplacement ou le locatif réservé durant 24 heures à partir de la date prévue de l'arrivée.

Passé ce délai, comme en cas d'annulation ou de départ anticipé, le camping se réserve le droit de relouer l'emplacement sans devoir aucun remboursement ni aucune indemnité.

Aucune remise ne peut être consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

### **III - ANNULATION DE SEJOUR**

Le camping propose une assurance annulation auprès de la société MEETCH. Le montant s'élève à 4.5% du séjour.

En cas d'annulation d'un séjour, les frais de gestions (6 €) restent, dans tous les cas, acquis au camping. Les sommes dues ou conservées par le camping correspondent à une indemnité de rupture de contrat.

Vous devez déclarer le sinistre auprès de MEETCH filiale de PHENOMEN - <https://claim.meetch.io/fr/login> - 15 rue des halles - 75001 PARIS, dans les cinq jours ouvrés suivant l'événement entraînant la garantie

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Si vous n'avez pas souscrit à notre couverture annulation, vous avez 72 heures après la confirmation de la réservation pour rajouter cette option.

Sans cette couverture vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement en cas d'annulation, d'arrivée tardive, ou d'interruption de séjour.

### **IV - CONDITIONS DE REGLEMENTS**

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation du camping.

Le solde sera a réglé 1 mois avant votre arrivée.

Pour les arrivées s'effectuant sans réservation le solde du séjour sera à régler le jour de l'arrivée.

### **V - VOTRE SEJOUR**

#### **A - EMBLACEMENT**

Les horaires d'arrivée pour les emplacements sont de 14h à 19h.

Les horaires de départ sont pour les emplacements avant 11h.

Le client peut signaler tout problème concernant son emplacement à l'accueil lors de son arrivée et doit le restituer dans le même état de propreté qu'à son arrivée.

Pour tout départ retardé, il vous sera facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

#### **B - LOCATIFS**

##### **B1 - ARRIVEE**

Les horaires d'arrivée pour les locatifs sont de 16h à 19h.

##### **B2 - PENDANT**

Il appartient au vacancier de s'assurer, le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du vacancier.

Un inventaire est présent dans votre locatif. Il doit être contrôlé par vos soins et tout manque doit être signalé à l'accueil au plus tard le lendemain de votre arrivée.

Toute réclamation éventuelle concernant l'état du locatif (propreté, entretien, dégâts...) doit être faite dans l'heure de l'arrivée pour être immédiatement prise en compte.

Les lits superposés dans les locatifs qui en sont équipés ne conviennent pas aux enfants de plus de 6 ans et aux personnes de plus de 40kg.

### **B3 - DEPART**

Les horaires de départ pour les locatifs sont entre 8h30 et 10h.

L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, tout objet cassé, détérioré sera à votre charge et remplacé par le camping, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

Les cautions vous seront restituées dans les 48h après votre départ si inventaire et état des lieux satisfaisants.

La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été correctement nettoyé avant votre départ, le chèque ou l'empreinte bancaire de 80€ vous sera débité.

Si l'option ménage a été prise, le locatif doit toutefois être restitué dans un état décent (vaisselle propre, sèche et rangée, sac poubelle déposé dans le conteneur prévu à cet effet à la sortie du camping).

Pour tout départ retardé, il vous sera facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur si le logement n'est pas loué par un autre vacancier.

### **VI - ANIMAUX**

Nos amis les animaux sont acceptés, moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils devront être vaccinés contre la rage (vaccination à jour et présentation du carnet de vaccination obligatoire)

Gardés en laisse dans l'enceinte du camping vous devrez ramasser leurs besoins, et ne peuvent rester enfermés dans un locatif en l'absence du maître. L'accès à la piscine et à l'aire de jeux leurs sont strictement interdits.

Pour des raisons de sécurité, les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne peuvent pas être acceptés sur le camping.

### **VII - RESPONSABILITES**

Tout client est tenu de se conformer aux dites conditions et au règlement intérieur disponible et affiché à l'accueil du camping et dans chaque locatif.

Chaque vacancier doit être couvert par une assurance en responsabilité civile, individuelle ou familiale, pour tout dommage causé de son fait. Merci de nous fournir une attestation.

Le client s'engage à utiliser des taies d'oreillers et draps.

Vous devrez laisser l'intérieur et les abords du locatif en parfait état de propreté dans le cas inverse la caution de 80€ ne vous sera pas restituée.

Pour le confort de tous, il est strictement interdit de fumer dans nos locatifs.

### **VIII - DROIT A L'IMAGE**

Des photographies peuvent être prises au cours de votre séjour par l'établissement à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux, supports promotionnels).

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces supports, il vous suffit de le signaler à la direction lors de votre arrivée ou à tout moment durant votre séjour.

Par ailleurs, les enfants ne seront pas identifiables sur les images diffusées : leurs visages seront systématiquement floutés ou les prises de vue seront réalisées de manière à préserver leur anonymat.

## **IX - EXTRAIT DU REGLEMENT**

Le règlement est affiché à l'accueil du camping et dans chaque localités. Nous vous remercions d'en prendre connaissance.

Tout client doit se conformer au règlement intérieur du camping. Le non-respect du règlement pourra entraîner l'expulsion du camping sans aucun remboursement du séjour.

### **A - REGLE DE VIE**

L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçus au-delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 22h30, il est obligatoire que chacun respecte le droit de repos de ses voisins.

### **B – CIRCULATION**

La circulation des véhicules est limitée à 10km/h et est interdite dans le camping entre 22h30 et 8h.

### **C – VISITEURS**

Pour assurer la tranquillité des usagers du camping, les visiteurs ne sont pas autorisés dans le camping.

### **D – SANITAIRES**

Les douches du bloc sanitaires du camping sont strictement réservées aux emplacements et hobbit pour des raisons de capacité d'eau chaude suffisante.

Les WC et lavabos sont disponibles pour chaque personne du camping.